

# Commune de SAINT SYMPHORIEN D'ANCELLES

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

## MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Conformément à l'article L.153-45 du Code de l'Urbanisme



### 3a - Zonage centre **bourg** - 1/2000° Approbation

<b>Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération en date du 25 octobre 2010</b>
<b>Révision générale du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération en date du 3 février 2014</b>
<b>Modification simplifiée N°1 du PLU approuvée par délibération en date du 09 avril 2015</b>

Vu pour être annexé à la délibération  
approuvant la modification simplifiée  
N°2 en date du 16 DEC. 2019

Le Maire,

Sophie CHAMOULAUD  
Maire

